



### PATRIMOINE EN FOLIE

Les 16 et 17 mai: week-end d'animations sur le thème "14-18 en pays d'Allevard"



### THERMALISME

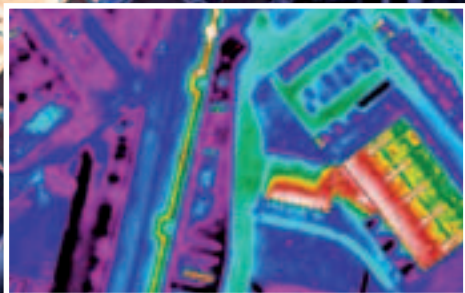
Ouverture du nouvel espace "Bien-être" le 5 mars 2009



### ACTUALITÉ

1<sup>er</sup> janvier 2009: la grande intercommunalité est née

# L'Allevardin



### ENVIRONNEMENT

## Les déperditions de chaleur vues du ciel



## DU 6 FÉVRIER AU 8 MARS

Exposition-dossier  
"Chronique de la restauration  
de deux sculptures  
de Pierre Rambaud"

Du lundi au vendredi, de 14h à 17h  
Musée Jadis Allevard  
Parc des Forges ☎ 04 76 45 16 40  
Courriel: museejadis@allevard.fr

## LUNDI 2 MARS

Découverte de l'activité raquettes  
"Elmer le Saxo"

Le Collet d'Allevard  
Renseignements à l'office de tourisme  
du Collet d'Allevard ☎ 04 76 45 01 88

Spectacle pour enfants  
"Elmer le Saxo"

Le Collet d'Allevard  
Salle Antoine Cros, à 18h

## MARDI 3 MARS

Chasse aux trésors ARVA

Pour les petits et les grands,  
initiation à l'utilisation d'un ARVA  
Rendez-vous à l'Espace débutant  
de Malatrait à 17h

Le Collet d'Allevard  
Inscription à l'Office de Tourisme  
du Collet d'Allevard

Sortie raquette panoramique  
aux Plagnes

Montée par le télésiège des Plagnes  
Tarif 9 € - Matériel non fourni  
Rendez-vous à 14h au poste de secours  
du Super Collet

Le Collet d'Allevard  
Inscription à l'Office de Tourisme  
du Collet d'Allevard

Ski, son, et lumières

Ski nocturne en musique, vin chaud  
et effets pyrotechniques  
Le Collet d'Allevard, de 20 heures  
à 22h30

## MERCREDI 4 MARS

Fondue au chocolat

Animations, fondue au chocolat pour  
les enfants et descente au flambeau  
avec les moniteurs de l'ESF  
Le Collet d'Allevard - Espace débutant  
de Malatrait, à 17h30

Initiation au Qi Gong

Méthode issue de la tradition chinoise,  
qui apporte équilibre, calme et force.  
Le Collet d'Allevard - Salle Antoine  
Cros. Inscription à l'Office de  
Tourisme du Collet d'Allevard  
☎ 04 76 45 01 88  
Tarif: 7 €

## JEUDI 5 MARS

Triathlon Hivernal  
Raquettes, ARVA et orientation  
Matériel non fourni. Départ à 9h30  
Inscription et rendez-vous à l'Office  
de Tourisme du Collet d'Allevard

Découverte de l'activité  
chiens de traîneaux

Conduite d'attelage  
Dès 9h. Tarif: 12 € les 30 minutes  
Le Collet d'Allevard  
Inscription à l'Office de tourisme  
du Collet d'Allevard la veille

## SAMEDI 21 MARS

Course de district Mémorial  
Riccardi, catégorie Benjamins  
et Minimes - Géants  
Le Collet d'Allevard  
Organisateur: Ski Club Allevardin

## SAMEDI 18 AVRIL

Fête de la Bière  
Organisée par l'Harmonie d'Allevard  
Repas choucroute garnie avec  
animation musicale assurée par un  
orchestre bavarois  
Sous chapiteau, Place du David  
Repas uniquement sur réservation

## SAMEDI 16

## ET DIMANCHE 17 MAI

Patrimoine en folie

"14-18 en Pays d'Allevard"

Vendredi 15 mai, à 18 heures:  
Inauguration de l'exposition  
"14-18 en Pays d'Allevard"  
au musée Jadis Allevard

Samedi 16 mai:

Lectures de lettres de poilus dans  
la ville, chorales interprétant des  
chansons réalistes de la 1<sup>ère</sup> guerre,  
conférences, visites commentées,  
diffusion de films sur la 1<sup>ère</sup> guerre  
mondiale.

Dimanche 17 mai, à 14h30:

CABARET SPECTACLE

"Le petit bal perdu"  
Un pur moment de plaisir et d'émotion  
avec la Compagnie "Takiya Tokaya!  
théâtre": quelque part dans un cabaret  
au début du XX<sup>e</sup> siècle, des comédiens,  
musiciens et chanteurs nous attendent  
pour un bal. Au travers des chansons,  
dances et sketches de la "petite histoire"  
de l'arrière, se dévoilera un peu de la  
grande, celle qui a déchiré cette époque,  
entre 1914 et 1918.  
Place de la Résistance

## DU 16 MAI AU 11 NOVEMBRE

Exposition temporaire

"14-18 en Pays d'Allevard"  
Sur la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale dans notre  
canton (les mobilisés, le travail aux  
forges, les hôpitaux militaires...)  
Du lundi au vendredi, de 14h à 17h  
Musée Jadis Allevard

Retrouvez l'intégralité des  
animations d'Allevard et du Collet  
sur [www.allevard-les-bains.com](http://www.allevard-les-bains.com)  
☎ 04 76 45 10 11

# sommaire

3 Brèves

5 Vie commerciale

6 Jeunesse

- Les projets du Conseil Municipal d'Enfants
- Un accueil loisirs pendant les vacances scolaires de Pâques

6 Culture

- Patrimoine en Folie : "14-18 en Pays d'Allevard" : les 15, 16 et 17 mai 2009

7 Thermalisme

- Faites le plein d'énergie dans le nouvel espace bien-être des Thermes d'Allevard

8 Interview de Philippe Langenieux-Villard

- En ces temps difficiles, chacun comprendra la nécessité de défendre une cause commune

10 Tourisme

- L'office de tourisme démarque une clientèle nouvelle

12 Il était une fois

- Du syndicat d'initiative à l'office du tourisme, 121 ans d'histoire au service du pays d'Allevard

13 Zoom sur les travaux

14 Environnement

- Les déperditions de chauffage vues du ciel

16 Actualité

- La grande intercommunalité est née
- Du passeport électronique au passeport biométrique

18 La vie en images

20 Infos municipales

- L'essentiel des séances des conseils municipaux

22 Expression politique

23 Dernières nouvelles

- État-civil
- Petite annonce

# L'Allevardin

Édité par la commune d'Allevard-Les-Bains

Place de Verdun - 04 76 97 50 24

Directeur de la publication : Philippe Langenieux-Villard

Rédaction : Bernadette Buzaré, Karine Tellier

Conception graphique et mise en page : Karine Tellier

Photos : Bernadette Buzaré, photo aérienne en couverture : Surya

Édition : Au Bristol. Papier PEFC certifié

Distribution : La Poste

Tirage : 4 000 exemplaires

Dépôt légal : mars 2009 - ISSN 1270-0061



## Classes en 9 [PHOTO 1]

Comme chaque année, le 1<sup>er</sup> mai aura lieu la traditionnelle grande fête des classes qui réunira toutes les personnes de 10, 20, 30, 40... 90, 100 ans... Le comité d'organisation est déjà au travail pour adresser à tous ceux nés en 9 une invitation à venir participer à cette manifestation. Toutefois, il lui est difficile d'être en mesure de pouvoir recenser tout le monde. Il invite donc ceux qui souhaitent se joindre à cette fête, et qui n'auraient pas été contactés, à se faire connaître en appelant "Chris Coiffure" au 04 76 97 53 30.

## Cérémonie des nouveaux habitants : lundi 30 mars, à 18 h 30 [PHOTO 2]

Chaque année, le conseil municipal d'Allevard organise une rencontre entre les nouveaux habitants, les corps constitués et les présidents des associations. C'est un rendez-vous très convivial permettant aux nouveaux arrivants d'avoir un premier contact avec les acteurs allevardins et de recevoir une mallette contenant une multitude d'informations sur la ville. La prochaine cérémonie se déroulera en mairie (Salle Veyton) le **lundi 30 mars à 18 h 30**.

**Renseignements :**  
service communication - © 04 76 97 50 24

## Planning 2009 des collectes MÉDIBUS

Les déchets de soins infectieux (compresse, seringue, pansement) seront collectés, place du Marché, de 10h à 12h, les mardis 7 avril, 7 juillet, 6 octobre.

## Commission extra-municipale "SANTÉ" : je m'inscris !

Après la mise en place des commissions extra-municipales "culture", "travaux", "jeunesse", "sport", "circulation et sécurité" et "Environnement", une nouvelle commission extra-municipale se crée dans le domaine de la santé.

*Vous souhaitez vous inscrire à la commission extra-municipale "Santé", merci de prendre contact avec Martine Kohly, Adjointe au Maire chargée de la Vie Sportive et de la Santé. © 04 76 97 50 24. Courriel : m.kohly@allevard.fr*

## Un système de déclaration pour les puits et forages [PHOTO 3]

Un décret (1) concernant la déclaration et le contrôle de dispositifs de prélèvement, puits ou forages pour un usage domestique de l'eau vient d'être publié par l'État. Il précise que le projet de réalisation de tels ouvrages doit être déclaré au maire de la commune où il se trouve, au plus tard un mois avant que les travaux ne commencent. De plus, au plus tard un mois après l'achèvement des travaux, le déclarant doit notamment communiquer une analyse de la qualité de l'eau si elle est destinée à la consommation humaine. Le texte évoque par ailleurs des dispositions relatives aux contrôles effectués par les agents du service d'eau potable, par exemple la vérification de l'absence de connexion du réseau de distribution de l'eau provenant d'une autre ressource avec le réseau public de distribution d'eau potable. Le décret entre

en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, et "les dispositifs de prélèvement, puits ou forages à des fins d'usage domestique de l'eau entrepris ou achevés avant le 31 décembre 2008 doivent être déclarés au plus tard le 31 décembre 2009".

(1) Décret n°2008-652 du 2 juillet 2008 relatif à la déclaration des dispositifs de prélèvement, puits ou forages réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau et à leur contrôle ainsi qu'à celui des installations privatives de distribution d'eau potable, JORF n°0155 du 4 juillet 2008 page 10720.

## Un atelier "Tri des déchets et compostage" ouvert à tous [PHOTO 4]

Le SIBRECSA et la commune d'Allevard organisent un atelier "tri des déchets et compostage" dans la continuité des actions déjà menées en novembre.

Cet atelier prévu le samedi 4 avril 2009, de 10 h à 12 h, permettra aux Allevardins de présenter leurs techniques de compostage et d'évoquer les problèmes qu'ils rencontrent concernant la pratique du compostage et du tri. L'intervention aura lieu dans un premier temps en mairie, Salle Veyton. Elle sera suivie d'une partie pratique sur le terrain.

Rappel : Ayant constaté de trop nombreux dépôts de déchets métalliques dans les ordures ménagères, nous vous rappelons que vous pouvez déposer les gros objets métalliques en déchetterie, les canettes, les boîtes de conserve et autres emballages métalliques dans le conteneur jaune.



### Une démarche auprès du Préfet pour la vidéo protection

Soucieux de pouvoir protéger certains bâtiments publics et leurs abords grâce à des équipements de vidéo protection subventionnés par l'État, le Maire d'Allevard a demandé au préfet de l'Isère, lors d'un rendez-vous, qu'une décision favorable soit prise par ses services, alors que la commission compétente a refusé cet équipement pour Allevard voici deux ans, au motif que la commune d'Allevard "était calme".

Dans l'hypothèse d'une autorisation préfectorale, d'autant plus attendue que la responsabilité de la sécurité publique incombe au Maire, un débat sera organisé à la fois au conseil municipal et avec la population, mais aussi, avec les riverains des trois sites où seraient éventuellement installés ces moyens de vidéo protection. "Il y a urgence à nous donner un droit de réfléchir", explique Philippe Langénieux-Villard, qui ne décolère pas d'assister à des incivilités répétées, coûteuses, graves, sans disposer de tous les moyens pour pouvoir y répondre. Une part importante du travail des employés communaux consiste à réparer les dégradations commises. "La vidéo protection ne règlera pas tout à elle seule", ajoute le Maire. "Mais l'efficacité du dispositif peut permettre de déployer autrement nos moyens humains, d'améliorer la recherche des fauteurs de troubles, et de protéger mieux la population". Devant le Préfet de l'Isère, le Maire d'Allevard a cru utile de rappeler que "la première des libertés, c'est la sécurité". Il va de soi que ce dispositif éventuel est conçu de telle manière que l'accès aux films n'est possible que sur sollicitation du

procureur de la république ou des services de la gendarmerie, et interdit à tout autre usage que judiciaire. Le Maire d'Allevard souhaite d'ailleurs soumettre la décision éventuelle d'installation et le suivi de son fonctionnement à un comité local d'éthique.

### Le Club de football du Pays d'Allevard recherche des bénévoles

[ PHOTO 5 ]

Le club de foot du Pays d'Allevard recherche des bénévoles pour encadrer et accompagner les jeunes de moins de 18 ans lors des entraînements et des déplacements. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, y compris les amateurs.

Contact : 04 76 13 52 24

### Remise des prix du concours de fleurissement

[ PHOTO 6 ]

Vous avez été, une fois de plus, très nombreux à fleurir vos jardins et balcons, du printemps à l'automne 2008. En remerciement de votre participation active à l'embellissement de la ville, l'équipe municipale vous convie au Cinéma Bel'donne, **le lundi 6 avril 2009, à 18 heures**. Lors de cette cérémonie, les lauréats du concours 2008 seront récompensés. Ce sera aussi l'occasion de visionner un diaporama et de partager un verre amical. Pour information, l'équipe municipale offre à tous les participants du concours du fleurissement des géraniums à retirer le **mercredi 13 mai 2009, à partir de 10 heures**, square Menaggio.

### Appel aux joueurs de rugby

[ PHOTO 7 ]

David Chérubin souhaite monter une équipe de rugby. Toute personne intéressée peut le contacter au 06 08 77 84 11.

### Abonnement au journal municipal l'Allevardin

Il est possible de s'abonner à "L'Allevardin" en adressant au Service Communication de la Mairie d'Allevard le nom et l'adresse postal auquel le journal doit être adressé, accompagné d'un chèque de 8 € (annuel) + les frais de port à l'ordre du Trésor public.

Renseignements : ☎ 04 76 97 00 80

### "Première étoile" en avant-première

[ PHOTO 8 ]

Diffusé le 19 février, en avant première, au cinéma Bel'donne, le film "Première étoile", réalisé par Lucien Jean-Baptiste, a fait déplacer plus d'un Allevardin. En effet, le premier assistant opérateur de cette comédie française est Jean-Marc Degardin, un enfant du Pays. "Première étoile" a été primé au festival international du Film de comédie de l'Alpe d'Huez et a reçu le grand prix de TPS star et le prix public Europe 1.





### Avenir Auto [ PHOTO 1 ]

Nicolas Rey est le nouveau professionnel du garage situé "17, avenue des Bains". Il succède à Philippe Perriolat. Âgé de 25 ans et titulaire d'un bac professionnel mécanique auto, il a déjà une très bonne expérience de son métier qu'il exerce depuis bientôt 10 ans. Nicolas Rey compte bien développer et moderniser son entreprise en lui apportant de nouvelles technologies. Originaire de Pontcharra, il s'est installé à Allevard avec son épouse afin de se consacrer complètement à sa nouvelle activité.

*Avenir Auto*

☎ 04 76 97 50 62

### Casa Tapas [ PHOTO 2 ]

Christophe Meunier, cuisinier de profession, Allevard depuis de nombreuses années, a récemment ouvert au "20, rue des Meuniers" un établissement de restauration, entièrement rénové et meublé à neuf. Il propose des plats cuisinés à emporter, et dès cet été, à consommer sur place. Rempli d'idées, de motivation et de professionnalisme, Christophe offre à sa clientèle un véritable tour du monde gustatif. Tapas, accras, empanadillas, samossa, couscous, paella... et encore bien d'autres spécialités appétissantes viennent ajouter à Allevard une nouvelle proposition de restauration toute en couleur.

*Casa Tapas*

*Ouvert tous les jours en saison*

*Hors saison : sauf le mardi*

☎ 04 76 40 21 18

Courriel: [casatapas38@orange.fr](mailto:casatapas38@orange.fr)

### L'Union des Commerçants et Artisans du Pays d'Allevard est fondée [ PHOTO 3 ]

Depuis cet été, une trentaine de commerçants et artisans du canton se sont fédérés pour former une nouvelle association: l'UCAPA. Éric Gros (sports Aventure.com) en assume la présidence ; Karine Balsas (Crêperie La Flambée) la vice-présidence ; Florent Legal (Le floblan) est trésorier et Philippe Martin (Originel) secrétaire. Animer, dynamiser, rassembler, tels sont les objectifs que se sont fixés ces acteurs économiques pour l'avenir. Ils ont d'ores et déjà plusieurs participations et manifestations à leur actif : un stand à la Castagnata, la tombola de la fête de l'hiver, un partenariat avec Allevard Événement lors de l'inauguration de la patinoire, le jeu des vitrines durant les vacances de février. Le repas dansant, dans les salons du Splendid, a remporté un beau succès le jour de la Saint-Valentin, grâce à l'aide précieuse de Monsieur Ponsero (Les délices d'Allevard) qui a confectionné gracieusement les desserts et l'importante mobilisation de tous les acteurs économiques et des membres de l'union commerciale. Bien d'autres projets sont en cours de réflexion comme un corso fleuri, une fête de l'artisanat, des animations de quartiers... L'UCAPA travaille sur plusieurs projets qui devraient se concrétiser dans les mois à venir. Elle reste bien entendue ouverte à toutes les idées et aux nouveaux adhérents qui souhaitent venir enrichir leurs initiatives.

*UCAPA*

*Éric Gros, Président, ☎ 04 76 40 30 16*

*Philippe Martin, secrétaire, ☎ 04 76 08 95 98*

### Les pages de l'Allevardin s'ouvrent à la publicité

Quelques acteurs économiques du Pays d'Allevard nous ont déjà sollicités pour faire paraître un encart publicitaire dans l'Allevardin, distribué sur tout le canton d'Allevard sans remettre en cause la rubrique offerte aux nouveaux commerçants et d'éventuelles opérations avec l'Union Commerciale.

L'équipe du conseil municipal a donc décidé de mettre en place une régie publicitaire pour répondre aux besoins de promotion commerciale de certains agents économiques. En 2009, un espace dans l'Allevardin sera donc consacré à la pub. Les encarts disponibles iront du 1/4 de page à la page complète.

Pour information, l'Allevardin n°112 sera diffusé à 4 000 exemplaires la première semaine de juin 2009.

*Renseignements :*

*Mairie d'Allevard - Service communication*

*Karine Tellier, ☎ 04 76 97 00 85*

*courriel : [k.tellier@allevard.fr](mailto:k.tellier@allevard.fr)*

*Bernadette Buzaré, ☎ 04 76 97 00 80*

*courriel : [b.buzare@allevard.fr](mailto:b.buzare@allevard.fr)*

### Un accueil de loisirs pendant les vacances de Pâques

L'accueil de loisirs du service enfance jeunesse reçoit vos enfants de 6 à 13 ans du lundi 6 avril au vendredi 17 avril 2009. de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et une sortie journée les jeudis. Les programmes seront distribués dans les écoles et téléchargeables sur le site internet.

Documents à fournir :

*Fiche sanitaire*

(disponible au PIJ) ou téléchargeable sur [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr) rubrique allevard et moi juniors et ados)

*Quotient familial CAF*

**Renseignements :**

**Service Jeunesse ☎ 04 76 13 50 60**

## Les projets du Conseil Municipal d'Enfants

Le Conseil Municipal d'Enfants a créé deux nouvelles commissions afin de se partager le travail sur les nombreux projets qu'ils souhaitent mettre en place pendant leur mandat :

#### Aménager ma ville

- Aménagement du lac de La Mirande
- Aménagement de nouveaux jeux dans Allevard pour les plus grands
- Création de pistes cyclables
- Signalétiques

#### Faire vivre ma ville

- Organisation de manifestations culturelles, sportives et de loisirs
- Création d'une ludothèque

- Partenariat avec l'UNICEF pour rendre Allevard "ville amie des enfants"

Lors des prochaines réunions, les enfants devront débattre, par groupe de travail, afin de préciser le contenu de chaque projet.

Pour les prochaines réunions, le Conseil Municipal d'Enfants a décidé d'inviter à tour de rôle un enfant de leur classe afin d'avoir une vision concrète sur le déroulement d'une séance.



**EN FOLIE !**  
**patrimoine**



## "14-18 en Pays d'Allevard"

**VENDREDI 15, SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI 2009**

**Vendredi 15 mai, à 18 heures**

Inauguration de l'exposition "14-18 en Pays d'Allevard" au musée Jadis Allevard Sur la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale dans notre canton (les mobilisés, le travail aux forges, les hôpitaux militaires...) Musée Jadis Allevard Exposition temporaire jusqu'au 11 novembre 2009 Entrée libre les 16 et 17 mai 2009

**Samedi 16 mai**

Lectures de lettres de poilus dans la ville, chorales interprétant des chansons réalistes de la 1<sup>ère</sup> guerre, conférences, visites commentées, diffusion de films sur la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

**Dimanche 17 mai, à 14h30, Place de la Résistance**

**CABARET SPECTACLE "Le petit bal perdu"** avec la Compagnie "Takiya Tokaya ! théâtre"

Un moment de plaisir et d'émotion mêlant musique, chant, danse et théâtre.

Quelque part dans un cabaret au début du XX<sup>e</sup> siècle, des comédiens, musiciens et chanteurs vous attendent pour un bal. Au travers des chansons, danses et sketches de la "petite histoire" de l'arrière, se dévoilera un peu de la grande, celle qui a déchiré cette époque, entre 1914 et 1918.

#### RENSEIGNEMENTS

Mairie d'Allevard-les-Bains  
☎ 04 76 87 00 80 - 04 76 97 00 85  
Musée Jadis Allevard ☎ 04 76 45 16 40  
ENTRÉE LIBRE  
Programme disponible en avril à la mairie et à l'office de tourisme



# Faites le plein d'énergie dans le nouvel espace "bien-être" des thermes d'Allevard !

**Pendant l'hiver, le bâtiment des soins de rhumatologie et de bien-être, a bénéficié d'une véritable cure de jouvence. Toute la déco du bâtiment a été revue et 100 m<sup>2</sup> de locaux fermés depuis très longtemps pour cause de sécurité ont été rénovés et transformés en véritable espace "bien-être", ouvert au public à compter du 5 mars 2009. La commune a investi 140 000 euros dans ces aménagements.**

**D**ans le nouvel espace, deux saunas seront à votre disposition. Un sauna japonais individuel diffusera de la musique zen. La chaleur est moins saisissante que celle du sauna finlandais. Produisant des infrarouges lointains, le sauna japonais est un puissant outil de désintoxication du corps. Il est équipé d'une lampe à chromothérapie déposant sur le corps des couleurs diffusant de l'énergie. (il semblerait que certaines couleurs aient une action particulière sur certains organes du corps). À côté, prendra place le sauna finlandais collectif qui diffuse une chaleur sèche. Il est apprécié pour la stimulation de la circulation sanguine qu'il favorise, l'élimination des toxines qu'il génère et l'assouplissement musculaire. Une autre pièce utilisant la luminothérapie (reproduisant de façon artificielle la lumière du jour et bénéfique en hiver où les jours sont plus courts) sera ionisée (purification de l'air) et réservée au repos.

Enfin, véritable ode à la détente, un hammam à 55° et deux salles de massage (gommage et application d'huiles) viendront parfaitement compléter l'espace bien-être existant.

Dans le bâtiment actuel, la sonorisation de la piscine a été entièrement revue. Toutes les peintures ont été rafraîchies; murs et portes ont été revêtus de couleurs claires pour laisser place à la luminosité, pon-

tués de touches de couleurs très actuelles et apaisantes.

La salle de repos équipée d'un matelas de massothérapie et diffusant de la musique zen accueillera un jardin propice à la relaxation.

Le site internet des thermes a été amélioré lui aussi avec la mise en place d'un forum médical animé par le docteur Jean-Claude Curtay, spécialiste mondial de la nutrithérapie. Tous les produits seront illustrés d'une vidéo. L'internaute payant en ligne bénéficiera d'une possibilité de paiement fractionné (jusqu'à six fois sans frais).

La mise en place de soins uniques comme les protocoles novateurs uniques en France (\*) "thermalisme et nutrithérapie" et les cures Vitazen, la rénovation et l'extension de l'intégralité du centre "bien-être" relèvent d'une très belle performance. Cette montée en puissance devrait permettre aux thermes d'Allevard d'aborder la saison 2009 avec confiance. ■

(\*) : *Allevardin 110 - page 6 "Thermalisme et nutrithérapie" : un protocole novateur unique en France*

*Les thermes d'Allevard*  
04 76 97 56 22  
N° vert : 0 800 88 09 56  
Site web : [www.thermes-allevard.com](http://www.thermes-allevard.com)





# En ces temps difficiles, chacun comprendra la nécessité de défendre une cause commune

**Un contexte économique mondial morose, qui frappe partout et fort, la création historique d'une grande communauté de communes du Grésivaudan, l'investissement important que la commune d'Allevard vient d'effectuer en direction de la société thermale... le maire d'Allevard témoigne ici des efforts et des réflexions de l'équipe municipale.**

*L'Allevardin: Quelle est votre analyse de la situation économique de la commune ?*

**Philippe Langenieux-Villard:** L'année thermale 2008 a été très difficile et celle qui vient n'est pas gagnée. Nous avons perdu plus de 340 curistes traditionnels, et l'activité touristique a été molle. La baisse d'activité est évaluée à 7 % environ... Un chiffre très proche de la moyenne régionale, qui oblige nécessairement à des prudenances et à des remises en cause. Pour 2009, les premières réservations sont encourageantes mais obligent à la vigilance.

*Pourquoi évoquez-vous des prudenances ?*

Parce que je n'ai pas le droit d'avancer sans analyser avec lucidité les difficultés qui nous entourent. Ugimag a survécu, mais des emplois ont été supprimés; Ascométal poursuit son plan de fermeture partielle de site; Tyco ferme ses portes. La baisse d'activité du Casino a contraint à une réduction d'effectifs et l'établissement thermal a dû se séparer de plusieurs collaborateurs. L'ensemble de ces réalités se traduit par plus de 200 suppressions d'emplois sur le canton d'Allevard dans les 24 prochains mois. Ce contexte local, mêmes'il n'est pas étranger à la crise mondiale que nous traversons, oblige à des réponses locales, à des décisions rapides, à des prudenances. Le chômage technique se multiplie, les moyens financiers de nos retraités ne progressent pas, les jeunes cherchent la pérennité de leurs emplois... J'ai demandé que les



*"Il n'y aura pas d'augmentation des taux fiscaux en 2009"*

dépenses de fonctionnement de la commune soient réduites, afin de ne pas augmenter les taux d'imposition alors qu'au même moment de très nombreuses collectivités vont être contraintes à d'importants réajustements (+9 % à Paris, +12 % pour les Grenoblois, +6 % au plan national). Cet effort de stabilité, indispensable pour nos concitoyens, est d'autant plus important que nos recettes diminueront

de plus de 200 000 euros en 2009. De même, je souhaite que nous ne recourions pas à l'emprunt en 2009, ce qui limitera le montant de nos investissements et nous donnera des marges de manœuvre en 2010. Vous noterez au passage qu'en conséquence, la situation financière de la commune est beaucoup plus équilibrée que certains veulent le dire.





*“La nouvelle salle polyvalente doit nous aider à accueillir et à rayonner”*

### **Quelles seront les orientations de 2009 ?**

Les thermes vont assouplir les conditions de cures, trop rigides cette année. L'office de tourisme va engager une démarche commerciale pour accueillir des séminaires et des congrès. La nouvelle salle polyvalente doit nous aider à accueillir et à rayonner. Elle devrait être ouverte avant l'été. Nous allons simplifier et renforcer la force de vente de notre tourisme, en y associant tous les acteurs et tous les budgets. Chacun doit faire un effort, être au service de la cause commune : c'est la meilleure manière d'en recevoir les effets positifs. C'est aussi la seule manière de ne pas perdre de terrain. Je compte beaucoup sur l'implication des commerçants, des hôteliers, des loueurs de meublés. Si nous nous lamentons ensemble, nous sommes condamnés. Si nous faisons cause commune, nous réussirons.

### **Vous pensez que cela suffira ?**

Celui qui fait les choses à moitié échoue en totalité. Nous venons d'investir 640 000 euros pour permettre la relance de l'activité thermale, la continuité et la rénovation de la rhumatologie et des vitalithermes. Ce n'est là –même si l'effort est immense- que la moitié du travail. Il faut désormais mobiliser toutes les énergies autour de notre développement touristique qui seul peut garantir emplois et services publics de proximité. Nous venons de remporter la bataille contre le déremboursement des cures thermales. Nous sommes en train de bâtir un projet de relance et de diversification, en sollicitant des professionnels de médecine, des grands noms du bien-être, en proposant d'accueillir mieux les clients de l'agglomération grenobloise et du Grésivaudan. Je note d'ailleurs avec satisfaction que toutes ces initiatives ont été votées à l'unanimité du conseil municipal.

### **L'Allevaradin : L'ambiance au sein du conseil municipal est donc sereine ?**

Elle est studieuse. En dix mois, nous avons voté plus de 250 délibérations. Dans 90 % des cas, à l'unanimité. Notre équipe s'est

mise au travail très vite, les compétences sont là, et nous œuvrons d'arrache pied à mettre en œuvre le projet que les Allevardins ont souhaité. L'agressivité chronique de l'association “l'avenir d'Alleverd” n'apporte aucun progrès, ni sur la vérité des décisions, ni sur l'intelligence des propositions d'action. J'ai renoncé à répondre. Je préfère me consacrer aux urgences et aux problèmes de fond.

### **Quels sont les dossiers les plus urgents ?**

Il nous faut choisir un système futur de cantine municipale qui soit irréprochable en matière de confort et de qualité alimentaire ; achever dans les détails les travaux de la salle polyvalente ; accompagner intelligemment la candidature de Grenoble pour les Jeux Olympiques de 2018 ; aboutir à une solution pour les forêts mises en vente par le GFA (2 060 hectares) ; mettre en place une démarche de développement durable dans les 18 prochains mois ; engager les travaux de la chaufferie bois ; terminer les travaux du collège et engager ceux du gymnase ; réussir le considérable projet de communauté de communes du Grésivaudan ; définir les fonctions futures de l'ancien collège.

### **N'avez-vous pas peur, avec cette communauté de 49 communes de sacrifier l'identité même d'Alleverd ?**

Soyons sérieux ! Nous étions déjà dans une communauté de communes, mais nous étions la seule commune du canton à y adhérer et nos moyens étaient limités. Dans la future grande communauté, toutes les communes du canton sont présentes, et les moyens dont nous disposerons seront multipliés grâce aux moyens que Crolles et la COSI vont partager avec l'ensemble du territoire, et la mutualisation de toutes nos ressources.

Au moment où l'État s'aperçoit enfin que le citoyen est perdu dans le labyrinthe des structures publiques, nous donnons dans le Grésivaudan une réponse exemplaire : six communautés de communes ont disparu, au bénéfice d'une seule.

Et nos compétences sont claires pour tout le monde : développement économique du Grésivaudan (ce qui constitue à la fois une chance pour aujourd'hui et un risque pour demain), transport et aménagement de l'espace. Mais je ne vois vraiment pas ce que nous gagnerions à nous isoler ou à nous diviser. Aucune commune adhérant à ce projet n'envisage de renoncer à son identité. Et c'est d'ailleurs cette extraordinaire diversité, depuis Chamrousse jusqu'à Pontcharra, depuis Montbonnot jusqu'à Chapareillan, qui nous permettra aussi de réussir des projets de vie quotidienne intelligents. Je pense au transport, bien sûr, mais aussi à la petite enfance, à la culture, au tourisme, à l'action médicale...

### **Pensez-vous que la communauté de communes apportera des moyens financiers nouveaux pour Alleverd ?**

Il ne faut pas rêver... La communauté apportera de l'intelligence, de la cohérence, de l'efficacité. Mais ses moyens dépendront essentiellement, je l'ai dit, de la dynamique économique du Grésivaudan, puisque sa ressource principale sera la taxe professionnelle dont l'avenir n'est pas certain. De plus, adhérer à cette communauté fera perdre à Alleverd certaines dotations de l'État qu'il nous faudra compenser par des négociations intercommunales. Dans le même temps, je suis persuadé que sur certains gros projets locaux, la communauté de communes pourra trouver des motifs de nous accompagner, y compris financièrement.

### **L'année 2009, année difficile ?**

Année passionnante et fragile. N'est pas venu le temps où je renoncerais à placer notre commune, comme elle l'est aujourd'hui, parmi les plus agréables à vivre de notre département. Nous disposons aujourd'hui d'atouts nouveaux : la confiance des communes qui nous entourent ; l'intérêt du Conseil Général pour nos projets ; la force d'une équipe diverse et constructive ; la mise en route d'équipements majeurs : salle polyvalente, collège, centre de secours ; la mise en confort de l'activité mieux être des thermes ; projet ambitieux pour le Collet avec l'aide de La Chapelle du Bard. Jamais nous n'avons été aussi unis. Jamais nous n'avons été aussi forts. Et, dans la période que nous traversons, ce sont là de précieuses certitudes. ■

# L'office de tourisme du Pays d'Allevard démarche une clientèle touristique nouvelle

**Alors que la crise économique mondiale est présente dans tous les esprits, les enquêtes nationales démontrent pourtant que les loisirs représenteraient encore aujourd'hui 25 % du budget des ménages en France ; le secteur des loisirs et du tourisme n'aurait jamais été aussi florissant mais jamais aussi concurrentiel.**

Cependant, l'évolution des technologies, des mentalités et des modes de consommation contraignent les professionnels du tourisme à repenser leur offre et l'office de tourisme du Pays d'Allevard, présidé par Noël Anselmino, a d'ores et déjà initié plusieurs démarches innovantes.

### Accueillir, promouvoir et commercialiser

“Même si le secteur du tourisme est en pleine évolution, nos valeurs fondamentales restent les mêmes” explique Pascal Coudurier, directeur de l'office de tourisme depuis décembre 2007. “Notre rôle est bel et bien d'accueillir et de promouvoir le territoire du Pays d'Allevard, tout en nous adaptant aux nouvelles technologies existantes” ajoute-t-il. Pour appréhender ces nouvelles règles touristiques, l'office de tourisme a, dans un premier temps, recruté un commercial, titulaire d'un master d'aménagement et gestion des stations touristiques. Depuis mars 2008, Christophe Le Boudec développe la vente de séjours via internet, il met en place des produits packagés comprenant l'hébergement, l'animation, le transport ; l'objectif étant de faciliter les démarches du client potentiel qui n'a plus désormais qu'un seul interlocuteur : l'office.

Christophe Le Boudec vise également la clientèle groupe en proposant des séminaires sur tout le territoire. “En collabo-



*“nous avons recadré nos animations pour qu'elles collent un peu plus au positionnement touristique du territoire”*

ration avec Les Thermes d'Allevard et la station du Collet, nous étions présents sur le plus grand salon professionnel du tourisme les 28 et 29 janvier derniers à Lyon. Les retombées sont énormes, nous avons une quarantaine de contacts avec

des entreprises intéressées par des séminaires dans le Pays d'Allevard” explique Pascal Coudurier. Nous proposons à ces entreprises des séminaires “à la carte” agrémentés d'activités de loisirs de montagne comme le ski nocturne, les sorties





*“Les internautes trouvent désormais sur le site de l’office des produits packagés en ligne”*



raquettes, les chiens de traîneaux ou d’autres activités plus spécifiques animées par des prestataires extérieurs”.

### Faciliter les démarches des clients

Depuis sa mise en ligne, le site internet de l’office est en constante amélioration. Les internautes trouvent désormais sur le site de l’office des produits packagés en ligne. La centrale de réservation est devenue pro-active. L’équipe de l’office maîtrise désormais tout le processus de réservation, du premier coup de fil jusqu’à la signature du contrat. Le client potentiel n’a plus qu’un seul interlocuteur. Le paiement des propriétaires de meublés se fait maintenant par télévirement, un véritable gain de temps pour tous. Au programme également, l’optimisation du référencement sur le web. “Nous allons nous donner les moyens d’apparaître sur les plus grands sites touristiques afin de toucher un maximum de clientèle; une présence optimisée sur le net est aujourd’hui incontournable”.

### Donner à l’animation une dimension indispensable et participative

C’est le personnel de l’office qui assure les animations. “Nous avons recadré nos animations pour qu’elles collent un peu plus au positionnement touristique du territoire” explique Pascal Coudurier. “Nous profitons pleinement de ce que la montagne nous offre en organisant beaucoup plus de sorties raquettes, de chasses au trésor, de courses d’orientation, des olympiades montagne. Dernièrement, nous avons mis en place une sortie découverte des cimes qui a très bien fonctionné”. Les animations se veulent également plus festives avec la mise en place de spectacles ou encore d’un bal russe sur les pistes chaque semaine. Pour l’été 2009, l’équipe de l’office travaille d’ores et déjà sur une grille d’animation sur tout le territoire du Pays d’Allevard.

L’espace Belledonne a obtenu un nouveau contrat leader dont le budget global de 2,050 millions d’euros permettra à notre territoire de se structurer pour être concurrentiel dans différents projets d’aménagement de promotion et de

commercialisation. L’office de tourisme espère ainsi donner une suite à l’aménagement du sentier du Bréda (Bout du monde, Pinsot et La Ferrière) et renforcer la qualité de l’offre touristique.

### Un comité de pilotage étudie les problématiques du territoire

Sous l’impulsion de Philippe Langenieux-Villard et de Jean de la Cruz, adjoint chargé du développement économique, un comité de pilotage composé d’acteurs touristiques du Pays (office de tourisme, Thermes, Collet d’Allevard, Musée) s’est constitué depuis décembre 2008, pour réfléchir, ensemble, aux problématiques du territoire. “Le marché du tourisme devient de plus en plus concurrentiel, les attentes des clients évoluent, nous devons nous adapter à ces changements” explique Pascal Coudurier. “L’objectif du comité de pilotage est de travailler ensemble afin de mener des plans collectifs d’actions et de redynamisation pour redéfinir une image unique et cohérente du Pays d’Allevard”. Cette démarche de réflexion se fera en coordination avec un bureau d’étude expert en développement touristique qui orientera et validera les différentes étapes de travail du comité de pilotage.

Enfin nous ne pourrions pas terminer cet article sur l’office de tourisme sans avoir une pensée pour Florica qui nous a quittés et qui a été si active pendant tout le temps qu’elle a consacré à l’accueil et à l’animation. ■

*Office de Tourisme du Pays d’Allevard  
Tél.: +33(0)4 76 45 10 11  
du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
(ouvert le samedi en période scolaire ;  
le samedi et le dimanche en juillet et en août, de 9h à 12h et de 14h à 18h)  
Site web : [www.allevard-les-bains.com](http://www.allevard-les-bains.com)*

Il était une fois



## Du syndicat d'initiative à l'office du tourisme, 121 ans d'histoire au service du pays d'Allevard

### Allevard fin XIX<sup>e</sup> siècle : ville touristique et innovante



Le 1<sup>er</sup> syndicat d'Initiative de France implanté à Gérardmer dans les Vosges daterait de 1875. Ensuite, en seconde position, la commune d'Allevard peut s'enorgueillir d'avoir eu dès 1888 un Syndicat d'Initiative au cœur de la commune, sur l'actuelle Place de la Résistance. Créé à titre d'essai, il fut mis en place pour répondre à la demande des très nombreux curistes et touristes qui fréquentaient la station thermale. Cependant, le débat sur l'extraordinaire précocité de notre Syndicat d'Initiative est aujourd'hui encore ouvert car si Allevard a créé le sien en 1888, les statuts officiels\* ne furent déposés que le 26 décembre 1893 soit quatre ans après ceux de Grenoble (1889)...

### Le 1<sup>er</sup> Syndicat d'Initiative

Allevard fut doté d'un premier "Syndicat d'Initiative des intérêts de la Station d'Allevard les Bains" pour le moins original puisqu'il se trouvait sous une tente sur la place de la Résistance, à proximité de l'église. Une photographie de De Buisson fils nous montre cette installation présente au cœur de ville en été, durant la saison thermale uniquement. Le Docteur Boel présida, peu de temps après

sa création, le Syndicat d'Initiative dont il résume les fonctions lors d'une assemblée générale en 1897 : "Ce syndicat a été institué dans le but de faciliter aux étrangers l'accès du pays, de leur y ménager un accueil plus attrayant et d'y rendre leur séjour plus agréable". Sous sa présidence, un grand dynamisme fut insufflé au Syndicat d'Initiative comme l'attestent les Chroniques d'Allevard de septembre 1903 : "Tous ici, nous poursuivons un même but ! Faire nos affaires en augmentant la prospérité d'Allevard. Aussi notre syndicat est-il dans son rôle en signalant les côtés défectueux de notre station et en demandant à chacun d'y remédier".

### Un syndicat d'Initiative mais plusieurs sites

Une fois les statuts posés, en 1893, le Syndicat d'Initiative fut installé dans un



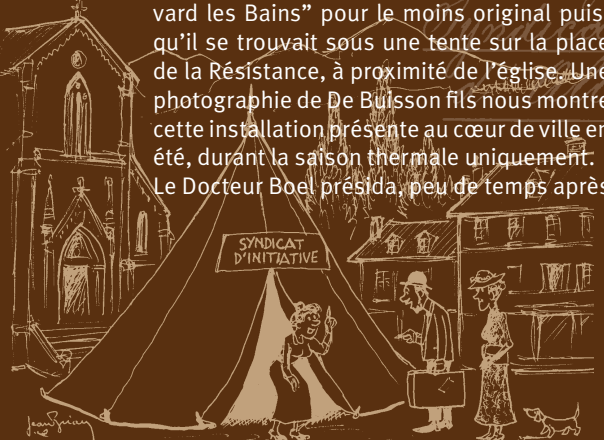
local permanent, au rez-de-chaussée d'un immeuble 3, rue des Bains (actuelle rue Bernard Niepce). Eugénie Gauthier-Lurty en assura le fonctionnement chaque été jusqu'en 1902, date de son mariage. La succession fut ensuite assurée par sa belle-sœur, Madame Pierre Gauthier-Lurty. En un siècle, le Syndicat d'Initiative s'est beaucoup déplacé : de la Place de la

Résistance à la rue des Bains puis à partir de 1933 à l'hôtel des Administrations (La Poste actuelle), dans un petit espace entre la Perception et la Poste. Dans les années 1960, un petit édicule surnommé "la baraque" fut installé à l'entrée du Grand pont et faisait office pendant l'été de Syndicat d'Initiative. La gare du PLA abrita aussi le Syndicat d'Initiative dans ces mêmes années, touchant ainsi les nombreux voyageurs qui arrivaient en train à Allevard. Puis, après un passage en face du Refuge, rue des Fossés (actuelle rue des Thermes), le Syndicat d'Initiative trouva enfin son emplacement actuel lors du déménagement de la mairie dans ses nouveaux locaux en 1977.

### L'élargissement du Syndicat d'Initiative au pays d'Allevard

1926 est une date importante dans l'histoire du Syndicat d'Initiative puisqu'elle marque l'élargissement de son rayon d'action. Cantonné à Allevard jusque-là, il devint "le Syndicat d'Initiative d'Allevard-les-Bains et du Haut-Bréda". Puis successivement ce fut le "Syndicat d'Initiative du massif d'Allevard" puis le "Syndicat d'Initiative d'Allevard-les-Bains, du Collet d'Allevard et de la Vallée du Haut-Bréda" et enfin "l'Office de Tourisme, Syndicat d'Initiative d'Allevard et du Pays d'Allevard".

Fabienne Pluchart  
Conservatrice du Musée Jadis Allevard  
\* Un exemplaire original des statuts officiels du 1<sup>er</sup> Syndicat d'Initiative d'Allevard est conservé au Musée Jadis Allevard.







## Zoom sur les travaux

### La salle polyvalente [PHOTO 1]

Comme tout grand chantier qui se respecte, celui de la salle polyvalente n'échappe pas à la règle... des retards de livraison.

En effet, la direction technique du chantier a décelé une malfaçon sur le dallage de la grande salle. Cette mauvaise surprise demande une "reprise" du dallage et un nouveau temps de séchage à respecter entraînant deux mois de retard sur le planning prévu.

Dans la petite salle, les peintures, les éclairages et le parquet ont été posés. Les travaux de voiries en extérieur ne pourront se faire qu'en période hors gel. La municipalité a d'ores et déjà lancé une consultation pour l'acquisition du mobilier spécifique à l'utilisation de cette salle.

### Rue des Moulins [PHOTO 2]

Pour assurer la sécurité de ses citoyens, la municipalité d'Allevard installe de nouveaux poteaux d'incendie et remplace les plus anciens comme ce fut le cas pour la rue des Moulins, en février.

### Le collège [PHOTO 3]

Le projet d'aménagement des abords du collège est arrêté. La municipalité et le syndicat intercommunal du collège ont donc lancé une consultation. Les travaux des abords devront commencer en avril prochain.

### Le centre de secours [PHOTO 4]

Les enduits extérieurs sont posés. Les appareillages électriques et sanitaires sont installés, les VRD et les clôtures sont en cours de finition. À l'intérieur du bâtiment, les peintures et l'agencement (plans de travail, placards ...) se terminent. La mise en place de la tour d'exercices est prévue début mars.

Plan des abords du collège



### Les associations ont visité le chantier de la future salle polyvalente

Le 20 janvier, toutes les associations ont été conviées par la municipalité à une visite du chantier du bâtiment de la future salle polyvalente. Chacun a pu ainsi visualiser l'avancée des travaux et se projeter avec plus de réalité dans ces lieux. Jean de la Cruz, Maire-adjoint, Annie Servant, adjointe au Maire en charge de la Culture et Martine Kohly, adjointe au Maire en charge du Sport, accompagnés de Jean-Noël Monnet, responsable technique, étaient présents pour conduire la visite et répondre aux interrogations.

# Les déperditions de chauffage vues du ciel à Allevard

**Les bâtiments représentent, en France, 25 % de nos émissions de CO2 et 43 % de notre consommation énergétique. Pour limiter au mieux les impacts environnementaux de nos usages énergétiques et réduire ainsi la production de gaz à effet de serre, responsable du dérèglement climatique, la maîtrise de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables s'imposent donc naturellement comme des alternatives incontournables.**

**L**a commune d'Allevard, déjà engagée dans une opération importante de construction d'un réseau de chaleur au bois, entreprend une démarche pour réduire les consommations d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables sur son territoire.



© TTC SA

Elle souhaite contribuer, à son niveau, à la lutte contre le changement climatique et accompagner ses habitants dans une meilleure gestion de leur consommation d'énergie qui devrait se répercuter sur une réduction de leur facture. La Régie Électrique Municipale d'Allevard ESDB,

participe activement à la démarche par son soutien financier, sa connaissance du terrain et de ses usagers.

Pour atteindre ces objectifs, la commune souhaite d'abord être exemplaire dans sa gestion de l'énergie sur les équipements municipaux, puis contribuer à la sensibilisation des citoyens et enfin aider les propriétaires à engager des travaux de réhabilitation.

C'est dans ce contexte que la commune d'Allevard et la Régie Électrique ont décidé de lancer une opération de thermographie aérienne sur l'ensemble de la commune.

La thermographie est une photographie réalisée par une caméra sensible aux infrarouges ou caméra thermique qui permet d'apprécier notamment les déperditions de chaleur de l'enveloppe d'un bâtiment. Cette caméra mesure des flux de rayonnement. Aidé d'un ordinateur, l'opérateur calcule les températures en prenant en compte les grandeurs d'influence (telles que l'émissivité et la température d'environnement).

Pour réaliser ces vues aériennes, il a fallu au préalable déterminer le mode de transport de la caméra thermique. Pour des raisons de respect de l'environnement, la montgolfière ou le ballon gonflable avaient d'abord été privilégiés. Malheureusement, l'un comme l'autre ne permettent pas de

prendre suffisamment d'altitude, ce qui oblige à multiplier les prises de vues et augmente la durée et le coût de la prestation. Par ailleurs la montgolfière, basée dans le sud de la France, devait être acheminée par routes jusqu'à Allevard.

Fin février, profitant d'une intervention de même type sur Aix-les-Bains et en association avec Saint-Pierre-d'Allevard, un hélicoptère, équipé d'une caméra thermique, a survolé le territoire pour réaliser les vues aériennes qui permettront de visualiser les variations de chaleur en toiture et détecter leurs défauts d'isolation.

Le traitement de ces informations permettra de créer des images sous forme de cartes thermiques affichant les niveaux de déperdition. Les images numérisées seront ensuite enregistrées et feront ainsi ressortir pour chaque bâtiment, le niveau de température de la paroi avec une cartographie thermique en distinguant plusieurs nuances de couleurs en fonction de la température.

Chacun pourra constater, en visualisant l'image du toit de sa maison, le niveau de déperdition de chaleur. Cette démarche permettra aux habitants de prendre connaissance de la qualité d'isolation de leur résidence et ainsi envisager d'éventuels travaux qui contribueront à réduire leurs factures énergétiques.





la Régie d'Électricité, va assurer régulièrement des réunions "Information énergie".

L'AGEDEN est une association créée en 1977 qui a pour objectif la promotion et la mise en œuvre de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables dans tout le département de l'Isère.

De plus, pour les habitants qui veulent aller plus loin, l'AGEDEN proposera avec le soutien de l'architecte conseil de la commune, une information personnalisée, de type diagnostic, avec visite sur place. Le diagnostic énergétique, permettant d'engager une réhabilitation, comprendra :

- un bilan et une analyse énergétique avec des préconisations détaillées : plusieurs hypothèses seront comparées dont obligatoirement l'isolation du bâtiment (avec différents objectifs de performance, labels, kWh/m2) et diverses solutions énergétiques ;
- un comparatif des investissements et des futures factures énergétiques ;
- une analyse architecturale pour vérifier la faisabilité de la réhabilitation et de l'intégration des énergies renouvelables.

concernant l'isolation sera mise à la disposition des Allevardins.

En Isère, quelques villes comme Grenoble, Bourgoin-Jallieu (en cours de réalisation) ou encore le Pays Voironnais, se sont déjà lancées dans une thermographie de leurs bâtiments. ■

## Plus d'information :

→ L'AGEDEN

Tél. : 04 76 23 53 50

→ Claire Sanséau

architecte conseil de la ville d'Allevar

Tél. : 04 76 97 00 75

Courriel : c.sanseau@allevar.fr

→ Marc Rosset

adjoint au Maire d'Allevar en charge de l'Environnement

Tél. : 04 76 97 50 24

Courriel : m.rosset@allevar.fr

Pour ce faire, Allevar procédera à une restitution devant les habitants des résultats lors d'une réunion publique qui se tiendra **le vendredi 24 avril à 18 heures** au Cinéma Bel'donne. Les résultats seront par la suite communiqués en Mairie d'Allevar. Une visualisation globale avec des zones numérotées sera accessible sur le site internet de la mairie. Toute personne intéressée pourra se rendre en mairie avec son numéro de zone pour accéder à la photographie thermique de son habitation.

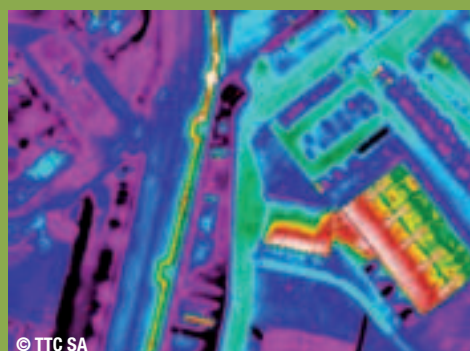
Afin de pouvoir informer les propriétaires et les locataires sur les différentes actions possibles, l'AGEDEN dans le cadre d'un partenariat avec la commune d'Allevar et

Ces diagnostics seront pris en charge financièrement à part égale par la commune, la régie et le particulier.

À partir de mars, une aide communale

## La thermicarte®

Les images numérisées sont éditées sous la forme de cartes thermiques affichant le niveau de déperditions. Chacun peut voir sur la carte son habitation et les couleurs associées en fonction des déperditions de chaleur constatées. Un éventail de 6 couleurs indique les niveaux de déperdition de chaque bâtiment, du bleu foncé représentant les déperditions non perceptibles au rouge très clair correspondant à des déperditions excessives.



|                 |                 |           |
|-----------------|-----------------|-----------|
| NON PERCEPTIBLE | FAIBLE          | MOYENNE   |
|                 |                 |           |
| IMPORTANTE      | TRÈS IMPORTANTE | EXCESSIVE |
|                 |                 |           |

# La grande intercommunalité est née

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la CIAGE et les 4 autres communautés de communes du Grésivaudan ont fusionné au profit de la nouvelle intercommunalité du Grésivaudan composée de 49 communes et de 173 élus.**

## Pourquoi une fusion ?

Les Communautés ont pour vocation de réaliser des projets que les communes seules ne peuvent entreprendre faute de moyens financiers, humains ou techniques. Cette fusion a pour objectif principal d'améliorer l'efficacité des actions intercommunales, en agissant non plus sur des découpages administratifs restreints mais de façon globale sur un "bassin de vie" : la vallée du Grésivaudan. Ainsi, la recherche d'une politique globale et cohérente s'appliquera à toutes les compétences de la Communauté de communes du Grésivaudan : l'aménagement de l'espace, l'économie, l'habitat et le logement, les transports, les services à la population, le tourisme, les sports, les loisirs et la culture, l'environnement et le développement durable.

Cinq Communautés de communes et deux Syndicats ont été concernés par cette

faveur de la culture, de l'environnement, de la jeunesse.

## Les représentants du canton

L'organe exécutif, appelé bureau, est chargé de fixer les grandes orientations de la structure et de les proposer au conseil communautaire. Chaque commune a au minimum deux représentants au sein du Conseil communautaire, l'organe délibératif de la structure. un représentant supplémentaire est accordé aux communes par tranche de 1000 habitants. Allevard dispose de cinq sièges dans cette communauté. Les représentants sont Philippe Langenieux-Villard, Annie Servant, Marcel Lambert, Georges Zanardi et Louis Rousset.

## Pas d'incidence sur la fiscalité des familles

À charge de projets équivalents, il n'y aura pas d'incidence sur la fiscalité. Pour les ménages, ce projet se traduira par la suppression en 2009 de la fiscalité intercommunale, et une augmentation équivalente de la fiscalité locale. Il n'y a donc aucun surcoût. Un taux de taxe professionnelle unique s'appliquera sur l'ensemble du territoire du Grésivaudan. Le taux moyen prévu est de 16,03 %. Dans les communes où le taux actuel excède 16,03 %, la taxe professionnelle évoluera à la baisse pendant plusieurs années, jusqu'à se trouver au niveau du taux unique, c'est le cas d'Allevard où le taux est actuellement de 22,20 % et où il baissera donc dès 2009 et jusqu'en 2014 par paliers successifs.

## Les premières réalisations de la grande intercommunalité

Côté transport, les élus travaillent sur la mise en place d'un nouveau réseau de transport

avec la création d'une Autorité Organisatrice des Transports Urbains (AOTU). De nouvelles lignes seront créées et les lignes existantes renforcées. La mise en place de plateformes de covoiturage sera également l'une des priorités de l'intercommunalité. La nouvelle communauté de communes participera au financement de l'électrification de la liaison ferroviaire entre Grenoble et Montmélian pour améliorer la sécurité des usagers et permettre une plus grande fréquentation de la ligne.

Côté économie, la grande intercommunalité soutiendra la société ST-Microelectronics et le développement des nanotechnologies en investissant 82 millions d'euros dès cette année dans un projet de deux milliards d'euros d'investissement provenant de fonds privés et publics qui permettront de pérenniser les emplois existants et de créer près de 2000 postes supplémentaires.

## Les membres du bureau élargi du canton

Présidé par François Brottes, député-maire de Crolles, le conseil communautaire réunit 173 élus dont 61 conseillers communautaires (15 vice-présidents délégués, 36 vice-présidents associés, 10 conseillers communautaires délégués). Philippe Langenieux-Villard, maire d'Allevard-les-Bains et Conseiller Général est 1<sup>er</sup> vice-président, délégué à la concertation et à la communication. Gérard Cohard, Maire de la Ferrière est 6<sup>e</sup> vice-président délégué à l'environnement. Jean Lombard, Maire de Saint-Pierre d'Allevard est 39<sup>e</sup> vice-président, chargée de la petite enfance. Stéphane Vausse, Maire de Pinsot, Claude Vannuffelen, Maire de La Chapelle du Bard et Alain Guilluy, Maire du Moutaret, sont conseillers communautaires délégués. ■



fusion soit 49 communes représentant une population de plus de 100 000 habitants. L'intercommunalité du Grésivaudan devient ainsi la 2<sup>e</sup> plus importante du département de l'Isère après la Communauté d'agglomération de Grenoble et représente près de 10 % du territoire isérois.

Toutes les actions sont reprises par la nouvelle structure. Ainsi, pour la CIAGE, la pépinière d'entreprises garde sa vocation et le projet de Parc d'activités "Eurekaalp" sur Saint-Vincent de Mercuze et Le Touvet est maintenu. Il en va de même pour toutes les initiatives en



# Du passeport électronique au passeport biométrique

**Afin de renforcer le lien entre les titres de voyage et leur titulaire ainsi que pour améliorer la lutte contre la fraude, l'Union Européenne a décidé de se doter d'un passeport plus sûr: le passeport biométrique.**



**L**es passeports biométriques contenant une photo et des empreintes digitales numérisées succéderont progressivement au niveau national aux passeports électroniques fabriqués depuis avril 2006. Après des tests dans plusieurs départements, environ 2 000 mairies seront en mesure d'établir le passeport biométrique d'ici au 28 juin 2009. Dorénavant, chaque citoyen pourra faire établir son passeport dans la commune de son choix.

**La municipalité d'Allevard, toujours soucieuse de développer les services publics offerts à ses habitants et à ceux du canton, est l'un des 26 sites en Isère à s'être porté volontaire pour l'accueil d'une plateforme nécessaire à la mise en œuvre du passeport biométrique.**

Les agents municipaux responsables de cette nouvelle structure seront très prochainement formés à l'utilisation de la plateforme. Côté finances, une indemnité à l'investissement d'un montant de 3 200 euros et une aide forfaitaire au fonctionnement seront versées à la municipalité d'Allevard.

## Les procédures d'établissement et de remise du passeport

En mairie, l'agent municipal qui vous recevra sera chargé de vérifier la complétude du dossier de demande, de le numériser, de réaliser la prise de photo en direct, de collecter les empreintes digitales. Puis le dossier sera instruit et validé par la préfecture de l'Isère. Si la délivrance est acceptée, c'est alors l'imprimerie nationale qui se chargera de vérifier que les photographies faites hors du cadre du dispositif de recueil sont conformes à la norme ISO avant la fabrication à l'aide de procédés sécurisés. Dernière étape, le passeport imprimé sera retourné à la mairie pour être délivré à son destinataire qui devra signer une attestation de remise.

La mise en œuvre du passeport biométrique est une première phase. Suivra d'ici un an, la mise en place de la carte d'identité biométrique avec cette même procédure. ■

## En chiffres :

→ Nombre de passeports établis en 2008 à Allevard : **200**

→ Nombre de cartes d'identités établies en 2008 à Allevard : **360**

→ Coût de l'établissement d'un passeport biométrique :

- adulte : **88 €**,  
**89 €** avec prise de photo
- 15 ans à 18 ans : **44 €**,  
**45 €** avec prise de photo
- moins de 15 ans : **20 €**,  
**21 €** avec prise de photo

## Les caractéristiques du dispositif de recueil

Simple à utiliser et ergonomique, le dispositif d'accueil sera informatisé: le document CERFA, les pièces justificatives, la photographie et les empreintes seront numérisés puis enregistrés pour être envoyés vers un système central de traitement. La municipalité devra prévoir un local spécifique pour la station prenant en compte la circulation et l'accueil des citoyens et ceux des personnes à mobilité réduite, le respect de l'intimité du citoyen dans la prise de photo. L'éclairage du local aura une importance capitale afin d'assurer la qualité des prises de portrait. Enfin, la plateforme devra être sécurisée (grilles extérieures ou barreaux à la fenêtre, coffre-fort pour l'accueil des titres). L'accueil de la mairie devra donc être réaménagé pour accueillir ce local de 15 m<sup>2</sup> environ.

1



2



# La vie en images

## Une patinoire au cœur d'Allevard

Du 7 février au 1<sup>er</sup> mars et pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la patinoire a pris place en plein centre d'Allevard. Ce rendez-vous incontournable des vacances de février est organisé grâce au travail des bénévoles de l'association "Allevard Événements", en partenariat financier et technique avec la municipalité.

## Destination Passion

Le 19 janvier, les 44 enfants ayant réalisé leurs projets en 2008, dans le cadre de Destination Passion, se sont réunis au cinéma Bel'donne pour partager ensemble leurs aventures individuelles. Lucas a survolé le Grésivaudan en avion, pour Florian le baptême fut en montgolfière, Camille a opté pour un apprentissage de desserts à l'institut d'excellence culinaire, Manon s'est rendue à

l'arbre de Noël de l'Élysée, Jeff a skié avec Antoine Denariaz et encore bien d'autres projets se sont réalisés. Étaient invités à partager ce moment les participants de la cession 2009 qui auront à leur tour le bonheur de concrétiser leurs projets dans les mois à venir.

## Les élèves de CE1 à Carcassonne

Du 19 au 24 février, 54 élèves en classe de CE1 ont effectué un voyage scolaire dans la cité médiévale de Carcassonne. Dans le cadre de leur projet pédagogique portant sur le Moyen Âge, les enfants ont exploré les multiples aspects de cette époque : visites de châteaux, des tours, des remparts, étude des modes de vie à travers des conteurs et des reconstitutions historiques. Ce voyage a été financé à 71,48 % par la commune, à 22,26 % par les parents et 6,26 % par le Conseil Général.

3



4







## Cérémonie de vœux à la population

Le 12 janvier, la population était invitée aux traditionnels vœux de la municipalité. Plus de 200 personnes étaient présentes au cinéma Bel'donne pour visionner en images une rétrospective de l'année 2008. Après les vœux du jeune maire du conseil municipal d'enfants, Louléa Da Dalt, le maire prenait la parole pour aborder les principaux grands projets d'Allevard ainsi que la situation économique, l'aide aux plus défavorisés, la sécurité, le thermalisme, l'environnement, l'intercommunalité... avant de conclure "Cette année 2009 ne manque donc ni de projets, ni d'ambitions. Parler d'elle, c'est d'abord en solliciter la clémence même si nous savons la dure réalité d'une économie mondiale tragiquement dévastée. Parler d'elle, c'est aussi en écrire les pages certaines, celle d'une équipe soudée et au travail, celle d'associations vigoureuses et entre-

prenantes, celle d'acteurs publics et privés déterminés à innover, à construire, à protéger. Parler d'elle, c'est enfin parler de vous, c'est-à-dire, de faire en sorte, par nos liens, par notre histoire, par notre confiance, que l'avenir ne soit pas seulement celui que l'on nous promet, mais d'abord, celui que nous voulons".

## Sabine Da Dalt : championne de France en Aviron

12 titres de championne de France, 14 médailles d'argent et 12 de bronze : c'est le palmarès impressionnant de cette Allevardine passionnée d'aviron.

À 10 ans, Sabine découvre cette discipline dans un club municipal de sports. Seule fille à pratiquer l'aviron, elle en fait un atout pour se dépasser. À 12 ans, elle se place 4e aux championnats

scolaires. Dès 15 ans, l'équipe de France lui ouvre ses portes en la surclassant chez les juniors pour les compétitions européennes. Sur la scène internationale, Sabine va défendre les couleurs de la France. En 1989, elle rejoint l'équipe de Grenoble et décrochera l'or en double féminin aux championnats de France de Vichy. En 2008, elle reçoit une médaille de bronze des mains du secrétaire d'État aux Sports, lors des championnats de France en mer, une or en sprint, une 5<sup>e</sup> place lors de la coupe du monde en double à San Remo en Italie... Sabine Da Dalt c'est une alliance de vitalité, d'enthousiasme et de passion qu'elle doit sans aucun doute transmettre à ses trois filles, dont une jeune Louléa, maire du conseil municipal des enfants.



# L'essentiel des séances des conseils

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2009

### PLAN DE SOUTIEN A LA SAEM DU DOMAINE THERMAL

Le Maire d'Allevard, rappelle que le Conseil Municipal, dans 3 délibérations du 13/10/08 avait décidé à l'unanimité la mise en place d'un plan de soutien à l'activité thermale d'un montant total de 640 000 €.

Ce plan se résumait de la manière suivante :

1) Participation de la commune d'Allevard à l'augmentation du capital de la SAEM du Domaine Thermal à hauteur de 400 000 €.

Celle-ci se décomposait de la manière suivante :

- Transformation en achat d'actions d'une partie de l'avance en compte-courant d'un montant de 200 000 €.
- Achat de 200 000 € d'actions.

2) Versement d'une avance en compte-courant de 100 000 € remboursée par la SAEM du Domaine Thermal dans un délai de 2 ans au taux annuel d'intérêt de 4 % avec une possibilité de reconduction d'une durée de 2 ans.

3) L'attribution d'une subvention de 140 000 € pour permettre à la SAEM de financer les travaux de restauration et de développement de l'offre dans le bâtiment rhumatologie et Vitalithermes.

À cet égard, le Maire indique que, dans le cadre de la mise en application de ce plan, des raisons techniques et juridiques n'ont pas permis l'organisation en décembre 2008 du Conseil d'Administration de la SAEM du Domaine Thermal et de l'Assemblée Générale.

Elle doit avoir lieu en février pour finaliser cette opération d'augmentation de capital.

Aussi, le Maire propose au Conseil Municipal, compte tenu des retards techniques et juridiques, de modifier sans remettre en cause ce plan de soutien (finalité et montant, c'est-à-dire 640 000 €) de modifier les modalités techniques.

Celles-ci sont dorénavant les suivantes :

1) Le versement d'une avance en compte-courant de 500 000 € qui se décomposent de la manière suivante :

- 400 000 € (au lieu de 200 000 €) seront transformés en action dans un délai de 6 mois.
- 100 000 € seront remboursés par la SAEM du Domaine Thermal dans un délai de 2 ans au taux annuel d'intérêt de 4 % avec possibilité de reconduction d'une durée de 2 ans.

2) L'attribution d'une subvention de 140 000 € qui doit permettre à la SAEM du Domaine Thermal de financer les travaux.

Avant de soumettre cette délibération au vote du Conseil Municipal, Marcel Lambert, suite à la question posée par Louis Rousset, indique que dans le prolongement de la délibération du 13/10/08, 370 000 € ont été versés en 2008 à la SAEM du Domaine Thermal.

Hervé Cassar souhaite savoir si les sommes avancées à la SAEM par la commune seront suffisantes.

Jean de la Cruz lui répond que la trésorerie pour 2009 sera toujours tendue et que c'est le problème majeur de la SAEM.

Suite à la question posée par Hervé Cassar, Jean de la Cruz lui indique qu'en sa qualité de PDG de la SAEM il va procéder à la nomination à compter du 1/2/09 de Thierry Thomas en qualité de Directeur d'exploitation. Il aura pour objectif de redresser dans un délai de 2 ans les finances de la société.

Louis Rousset souhaite savoir si ce plan de soutien permettra d'engager une action commerciale.

Jean de la Cruz répond en précisant que les 400 000 € d'achat d'actions doivent permettre de résorber les problèmes de trésorerie et que la subvention d'équipement de 140 000 € a pour objet d'offrir une offre supplémentaire à la clientèle.

Jean de la Cruz indique que la société thermale travaille sur la création d'une salle de sport dans le double objectif d'offrir une offre nouvelle de service à la clientèle et de permettre à la population du canton de pouvoir utiliser à un prix adapté cette salle de sport.

Enfin, Jean de la Cruz précise que l'ouverture des Vitalithermes aura lieu le 5 mars.

Suite à la question posée par Georges Biboud, Jean de la Cruz lui indique qu'il communiquera le lundi 26/01/09 les chiffres de réservations.

Le Maire souhaite que soit organisée pour le Conseil Municipal une visite des travaux engagés à l'établissement thermal.

### *Vote : unanimité*

Avant de lever la séance du Conseil Municipal, le Maire répond aux questions écrites posées par les membres de la liste Allevard Action Citoyenne.

1) Centre de remise en forme :

Le Maire indique que le montant des dépenses s'est élevé à ce jour à 454 544,31 € HT et que la commune a obtenu le versement d'une subvention de 180 623,71 € du Conseil Régional.

Un permis de construire pour cette construction a été déposé mais n'a pu être instruit compte tenu d'un problème de sécurité non validé.

Ce projet a été mis en œuvre suite à une étude élaborée par le cabinet AGC consultant qui préconisait la rénovation du bâtiment Chardon.

Bien évidemment, le Conseil Municipal s'est longuement interrogé sur le choix à effectuer entre la rénovation du bâtiment Chardon et sa démolition.

Plusieurs contacts ont eu lieu avec la DRAC et avec le Conseil Général.

À ce jour, la décision de la commune, compte tenu de la situation de la SAEM et des interrogations de la commune a été de surseoir à ce projet.

2) Représentation au Syndicat du Collet et à l'Office de Tourisme

Concernant la représentation au Syndicat du Collet, le Maire indique que le besoin actuel est de renforcer l'équipe en place par la nomination d'un technicien car deux sujets sont actuellement à l'ordre du jour :

- la délégation de service public
- le télésiège des Plagnes

Concernant l'office de tourisme, le Maire indique que Louis Rousset peut être présent en qualité d'agent économique, s'il faisait acte de candidature.

3) Calendrier

Le Maire indique que le Conseil Municipal aura lieu, sauf exception, le dernier lundi de chaque mois.

4) Permanence des élus de l'opposition

Le Maire donne son accord à l'organisation de permanence dans la salle du conseil deux fois par mois à compter du mois d'avril.

5) Chambre Régionale des Comptes

Le Maire indique que les deux rapports, conformément à la loi, seront transmis à tous les Conseillers Municipaux dès que ceux-ci auront été jugés.

6) Tranquillité publique

Le Maire indique qu'il a sollicité un rendez-vous avec le Préfet. Celui-ci aura lieu le 13/02/09.

L'un des points inscrits à l'ordre du jour concerne la vidéo protection.

La demande du Maire, vis-à-vis de l'État est d'ordre administratif. En effet, Philippe Langenieux-Villard souhaite obtenir l'autorisation administrative à la mise en place de ce système de protection.

Cela ne préjuge en aucune manière de la décision d'installation. En effet, le Conseil Municipal n'a pas à ce jour débattu sur ce sujet.

Aussi, le Maire indique que lors du prochain Conseil Municipal une réunion sera programmée sur les sujets suivants : la préparation du budget 2009, l'avenir du Thermalisme, l'insécurité.

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2009

### HOMMAGE :

Le Maire témoigne de la reconnaissance de la commune d'Allevard à l'égard de Louis Saurat, Adjoint au Maire en charge des Finances de 1983 à 1989 et récemment disparu. Il présente à sa famille les condoléances du conseil municipal et de la population.

### ACCUEIL DE LOISIRS : TARIFS 2009

Nouvelle organisation en matière d'accueil de loisirs pour les enfants de 6 à 13 ans, qui se déroulera pendant les vacances de février et de pâques, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Mise en place d'un tarif à dimension social en créant 3 tranches, ainsi qu'un tarif spécifique aux personnes en difficulté.

Tout Allevardin pourra ainsi faire bénéficier ses enfants de ce service municipal, même si ses ressources financières le lui interdisaient a priori.



# municipaux

Le Conseil Municipal fixe les tarifs pour l'accueil de loisirs et adopte les tarifs suivants :

| Tranche          | Prestation | CLSH journée | CLSH 1/2 journée matin | CLSH 1/2 journée après-midi |
|------------------|------------|--------------|------------------------|-----------------------------|
| QF < 1 000       | CAF        | 10,00 €      | 4,50 €                 | 5,50 €                      |
|                  | NON CAF    | 11,00 €      | 5,00 €                 | 6,00 €                      |
| De 1 000 à 1 500 | CAF        | 12,00 €      | 5,50 €                 | 6,50 €                      |
|                  | NON CAF    | 13,00 €      | 6,00 €                 | 7,00 €                      |
| QF > 1 500       | CAF        | 14,00 €      | 6,50 €                 | 7,50 €                      |
|                  |            | 15,00 €      | 7,00 €                 | 8,00 €                      |

3 € la journée pour RMISTE ou 2 parents chômeurs (non cumulable avec la réduction suivante) soit 1€ le matin et 2€ l'après midi

-2€ sur le tarif journée pour l'inscription du 2<sup>e</sup> enfant et pour chacun des enfants suivants d'une même famille soit -1€ le matin et -1€ l'après midi.

Le Conseil Municipal fixe les majorations des tarifs applicables aux prestations suivantes :  
 Tarif 1 : + 2 € par jour (type Patinoire, Bowling, Golf...)  
 Tarif 2 : + 3 € par jour (type Laser game, Paint-ball, Accrobranche, Escalade...)  
 Tarif 3 : + 5 € par jour (type Ski, Surf, Walibi...)

Vote : *unanimité*

## JOURNAL MUNICIPAL : CRÉATION D'UNE RÉGIE PUBLICITAIRE

Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard, indique que plusieurs agents économiques du Pays d'Allevard ont sollicité la commune d'Allevard pour faire paraître un encart publicitaire dans le journal municipal "l'Allevardin", le conseil municipal décide de mettre en place une régie publicitaire et fixe les tarifs :  
 Les prix proposés sont les suivants :  
 - 1 page (23 x 30 cm) : 700 € TTC.  
 - 1/2 page (20 x 12,75 cm) : 400 € TTC  
 - 1/4 page (20 x 6,125 cm) : 220 € TTC

Vote : 22 voix pour, 2 voix contre (Sylvie Ursella, Caroline Barbotte), 3 abstentions (Louis Rousset, Yohan Payan, Laurence Fall-Guillot)

## FORÊT COMMUNALE : CONVENTION PLURIANNUELLE DE PÂTURAGE

Le conseil municipal autorise la signature de la convention avec le Groupement Pastoral du Collet qui définit le strict cadre d'utilisation des pâturages et fixe les usages de l'espace skiable pendant l'été.

Vote : *unanimité*

## FORÊT COMMUNALE : RÉVISION

Le Conseil Municipal approuve la Révision d'Aménagement de la Forêt Communale d'Allevard et le programme d'actions associé.

Vote : *unanimité*

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Marc Rosset, Adjoint au Maire, indique que la commune d'Allevard souhaite s'engager dans des actions fortes pour contribuer à la lutte contre les modifications climatiques et donc mettre en place une politique de développement durable. Les moyens de chauffage étant largement responsables des émissions CO2 et d'autres polluants sur la commune, il est nécessaire de mettre en place une action structurée pour ne pas aller systématiquement vers le remplacement des générateurs de chauffage sans se préoccuper des économies à la source. Pour conduire cette action un partenariat doit être mis en place avec la Régie Électrique d'Allevard et l'AGEDEN.

Le plan d'action qui se déroulerait sur 3 ans comprendrait des actions de communication avec une opération de thermographie infrarouge aérienne, une campagne de diagnostic sur des bâtiments privés mais aussi sur les bâtiments communaux, ainsi que des permanences conseils pour favoriser les projets d'économie d'énergie.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec l'association AGEDEN et la Régie Électrique d'Allevard pour une durée de 3 ans.

Suite à la question posée par Yohan Payan, Marc Rosset lui indique que le coût de la thermographie se situera entre 10 000 € et 15 000 €.

Vote : *unanimité*

## HAMEAU DES PANISSIÈRES : TRAVAUX COORDONNES : AVENANT N° 1

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec la société SMED l'avenant n° 1 pour un montant de 12 520,90 € TTC. Il concerne les travaux suivants :

- En alimentation en eau potable, l'augmentation du montant des travaux est due en partie à la nature des matériaux rencontrés lors de l'ouverture de la tranchée.
- En électricité, l'augmentation des travaux est due au doublement du réseau basse tension.

Vote : *unanimité*

## DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA COMMUNE :

Le Conseil Municipal charge Me Mathieu Heintz, avocat, de la défense des intérêts communaux et autorise le Maire à ester en justice concernant le lot 2 bis "dalage" attribuée à la l'entreprise CDI, des malfaçons qui ont été constatées (non ferrailage) engendrant un retard estimé à 8 semaines dans la livraison du bâtiment et aux surcoûts engendrés suite à ces malfaçons.

Vote : *unanimité*

## DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU CINÉMA BEL'DONNE :

L'exploitation du cinéma Bel'donne ayant été confiée à la société Féliciné pour une durée d'un an c'est-à-dire du 1/12/08 au 30/11/09, le conseil municipal approuve d'une part la poursuite de l'exploitation du cinéma dans le cadre d'une délégation de service public et d'autre part le contenu des caractéristiques que doit assurer le délégataire. Il autorise une nouvelle consultation dans le but de formaliser un nouveau contrat à compter du 1/12/09.

Vote : *unanimité*

## SPORTS – ADHÉSION A L'ANDES (ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS EN CHARGE DU SPORT)

Le Conseil Municipal décide l'adhésion de la commune d'Allevard à l'association de l'ANDES et s'engage à verser la cotisation correspondante. Le montant est fixé en fonction du nombre d'habitants, soit pour Allevard une cotisation annuelle de 97 €. Les buts de cette association sont d'aider et de promouvoir les échanges entre communes. Il nomme Martine Kohly comme représentante de la commune d'Allevard auprès de cette association.

Vote : *unanimité*

## SUBVENTION PATINOIRE :

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 12 000 € à l'association Allevard Événements dans le but de lui permettre d'installer une patinoire, place de la Résistance, pendant les vacances de février.

Vote : *unanimité*

## SOUTIEN DE LA VILLE DE GRENOBLE AUX JO 2018

Le Conseil Municipal apporte son soutien à la candidature de la ville de Grenoble à l'Organisation des Jeux Olympiques de 2018 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

Vote : *unanimité*

## RÉCEPTION INTERNET HAUT DÉBIT DANS LE CANTON :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la société ALSATIS pour l'installation de deux relais sur le territoire communal (le clocher de l'église et à proximité de la route du Glapigneux) dans le but de permettre à tous les habitants de Pinsot et de La Chapelle du Bard de bénéficier d'un service internet haut débit.

Vote : 20 voix pour, 7 abstentions



### “Aimons Allevard”

#### Prudence et sérénité, pour faire face à cette période

Alors que les collectivités locales en France vont accroître en moyenne, au plan national, leur fiscalité de 6 % (source Dexia), la majorité municipale n'augmentera aucun taux de fiscalité locale pour 2009. Ce choix, destiné à respecter les contribuables dans une période difficile, s'effectue alors que les recettes de la commune (droit de mutation, taxe locale d'équipement, recettes du casino...) sont en diminution sensible (près de 200 000 euros). De même, nous avons décidé de ne pas recourir à l'emprunt cette année, malgré les importants travaux en cours (ruisseau Bayard, abords du collège, salle polyvalente, réfection de la passerelle du petit pont, acquisition de l'ancien collège...) et l'aide que nous devons apporter à l'établissement thermal et au Collet d'Allevard (travaux de modernisation des installations, augmentation de capital, mise en conformité d'infrastructures...).

De plus, pour soulager les familles frappées par des difficultés, nous venons de décider la mise en place de tarifs publics adaptés aux plus fragiles, car il n'est pas question qu'une seule famille d'Allevard renonce à la cantine, à l'école des arts ou de musique, à l'accès à la piscine ou aux animations du service jeunesse, par manque de moyens financiers.

Enfin, nos efforts pour encourager la vie associative sont intégralement maintenus, car nous croyons à la dimension humaine et sociale de notre tissu associatif, dont la richesse est tout à fait exceptionnelle.

Tous ces choix, toutes ces décisions, démontrent que la commune a les moyens de faire face à la situation et que ses finances sont équilibrées. Pourquoi multiplier les alarmes de toutes natures (sur la sécurité, les finances, l'avenir thermal), quand il faut au contraire aborder la période actuelle avec prudence, sérénité et sens des responsabilités ?

*L'équipe “Aimons Allevard”*

*Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de “L'Allevardin”.*

### “Allevard Action Citoyenne”

En ce début d'année, deux sujets sont d'actualité :

1) Le Conseil Municipal se prépare à voter le budget 2009 et tirer le bilan de 2008. A cette occasion, nous souhaitons rappeler les enjeux en présence : fort endettement de la commune (20 millions d'euros) ; ressources en diminution liées au contexte économique global ; soutien nécessaire aux activités thermales et touristiques ; deux années consécutives de hausse des impôts locaux d'où une marge de manœuvre extrêmement tenue et l'importance de hiérarchiser les actions. Souhaitons que l'intercommunalité du Pays du Grésivaudan à laquelle a adhéré récemment Allevard, soit un soutien.

2) Lors des vœux, Monsieur Langénieux-Villard nous a présenté son intention de réfléchir à l'installation de caméras de vidéo surveillance sur notre commune pour répondre aux problèmes de sécurité constatés ces dernières années. Cette annonce, sans débat préalable, nous a profondément choqué. Elle intervient à la suite d'un événement proprement inadmissible survenu récemment. Loin de minimiser cette affaire, nous voudrions éviter de placer le débat sur un plan émotionnel et prendre le recul nécessaire à la recherche de solutions adaptées à notre territoire. Nous pensons que l'installation de caméras est une réponse extrêmement prématurée qui ne doit pas se substituer à une réflexion globale sur les moyens d'assurer une réelle sécurité dans notre commune. En plus des interrogations quant à leurs capacités préventives (<http://www.iau-idf.fr/nos-etudes/detail-dune-etude/etude/videosurveillance-et-espaces-publics.html>), ces dispositifs de vidéo-surveillance ont des coûts d'installation et de fonctionnement très importants que notre commune déjà très endettée devrait assumer.

*L'équipe “Allevard Action Citoyenne”*



## Petite annonce

• Vends appartement T3, 64 m<sup>2</sup> dont deux chambres, balcon, cave, parking privé dans copropriété près des écoles et des commerces. Prix : 125 000 euros.

© 04 76 45 09 92.

## Dernières nouvelles

### État-civil

#### NAISSANCES

- Bastian, Alain, Éric, Jean Fox dit Girard..... 07/12
- Candice Georin..... 15/12
- Maëlle Bolore..... 17/12
- Ryadh Guesmi..... 19/12
- Étane Leveque ..... 20/12
- Shona Rodier-Gourdier ..... 26/12
- Flore Collado..... 27/12
- Maxence Dutheil..... 30/12
- Rayan, Omar Mafdaou ..... 21/01
- Robin, Paul-Yves Gémard..... 24/01
- Shona, Monique, Annie Badouard..... 26/01
- Paul, Henry, Christian Da Col..... 28/01
- Swan, Tessa Payan ..... 31/01
- Pauline, Jeanne Chatonnet..... 13/02

#### MARIAGE

- Jean, Paul, Arthur Willerval et Véronique, Nicole Denis ..... 17/12

#### DÉCÈS

- Angelo Locatelli ..... 21/12
- Louis Molinier ..... 22/12
- Gines Oton ..... 21/12
- Juan Lopes Marin ..... 28/12
- Maurice, Alfred Sayetta ..... 14/01
- Annabelle, Andréa, Josiane Lochy ..... 21/12
- Louis, Maurice, Cyrille Saurat ..... 24/01
- Florica Rahaianu ..... 27/01
- Gustave, Jean, Emile Martin..... 11/02
- Aida Dias Amaro épouse Barroso Da Cunha..... 12/02
- Jeannine, Gilberte Paturel..... 17/02
- Patrick Levêque ..... 19/02



## Un professionnel à votre service !

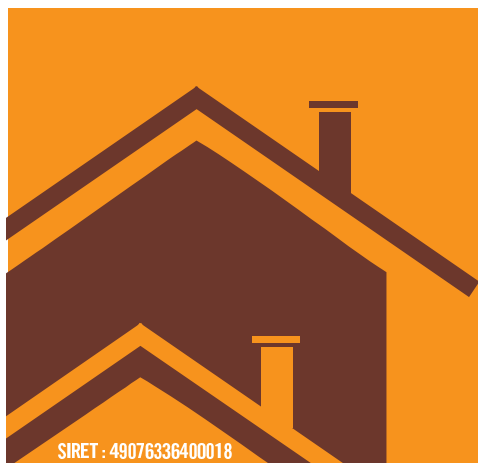
- ▶ Plomberie, Sanitaire (*dépannages, installation*)
- ▶ Chauffage fioul & gaz
- ▶ Énergies renouvelables : aérothermie, panneaux solaires (*Pompes à chaleur, agréé Qualisol*)

### SALVI PLOMBERIE

David SALVI, Saint Pierre d'Allevard

☎ 06 79 13 59 52

Devis gratuit



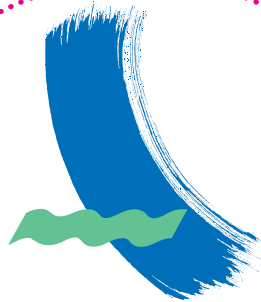
## Frédéric NOGARA, Artisan Maçon

- > Travail propre et soigné
- > Nombreuses références dans le secteur public et privé
- > Grande expérience dans la rénovation et le neuf
- > Respect des délais - Garantie décennale - DEVIS GRATUIT

Frédéric Nogara - ☎ 06 11 75 29 51

Hameau de Sailles - 38830 Saint-Pierre d'Allevard - Email : frederic.nogara@orange.fr

SIRET : 49076336400018



# LES THERMES D'ALLEVARD



## OUVERTURE LE 5 MARS

Avec de nouveaux soins dans un centre rénové : hammam, sauna japonais, luminothérapie...

### Offre spéciale du 5 mars au 30 avril 2009

Un massage de 15 minutes offert pour tout achat d'une formule Vitarela<sup>x</sup>\*

[www.thermes-allevard.com](http://www.thermes-allevard.com)

N°Vert 0800 88 09 56

SAISON THERMALE 2009 : VITALITHERMES / 5 MARS - 17 OCTOBRE  
RHUMATOLOGIE / 13 AVRIL - 17 OCTOBRE - VOIES RESPIRATOIRES / 4 MAI - 26 SEPTEMBRE

\* Formule Vitarela<sup>x</sup> d'une valeur de 50 euros. Offre non cumulable avec d'autres promotions dans la limite des places disponibles.